



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

Programme de spécialisation à **30 crédits ECTS** en

Traduction littéraire : allemand–français / français–allemand

dans le cadre de la

Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation

à 120 crédits ECTS

7 juillet 2010

Version 1.1

Structure de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation

La Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation (120 crédits) se compose d'une discipline principale (60 crédits), d'un programme de spécialisation (30 crédits) et, au choix, soit d'une discipline secondaire, soit d'une discipline complémentaire (2e partie), soit d'un programme à options (30 crédits).

Maîtrise universitaire à temps plein – durée des études

La durée du cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps plein est prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (art. 14), à savoir de 4 semestres (minimum) à 6 semestres (maximum).

Maîtrise universitaire à temps partiel – durée des études

Le cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps partiel (50%) au sens de la « Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel (50%) pour les Maîtrises universitaires » est le même que celui d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps plein. Les délais d'études sont cependant aménagés de manière à permettre à l'étudiant de réaliser ses études en 8 semestres (minimum) et jusqu'à 10 semestres (maximum).

Organisation des études de la Maîtrise universitaire

Le schéma théorique des études de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation prévoit que la première année soit constituée de deux programmes d'enseignements à 30 crédits chacun (discipline principale + discipline secondaire ou discipline complémentaire 2e partie ou programme à options), et que la seconde année soit consacrée à la rédaction du mémoire de maîtrise et à la réalisation du programme de spécialisation.

Les étudiants sont cependant libres de déroger à ce schéma théorique (par exemple en reportant d'un ou de plusieurs semestres l'un ou l'autre de leurs enseignements ou de leurs examens), pour autant qu'ils respectent les règles suivantes (extraites des Directives du Décanat « Directives et procédures liées à l'inscription, au dépôt à la discussion du mémoire de maîtrise » et « Directives et procédures liées au programme de spécialisation (MA 120 crédits) » :

- le dépôt du mémoire de maîtrise ne peut intervenir que si les conditions suivantes sont réunies :
 - Les 30 premiers crédits de la branche principale ainsi que les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2e partie ou de son programme à options, ont été réussis.
 - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant, a été réussi.
 - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
- l'inscription à un programme de spécialisation ne peut être enregistrée que si les conditions suivantes sont réunies :
 - L'étudiant n'a pas encore déposé son mémoire.
 - Les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2e partie ou du programme à options ont été réussis.
 - L'étudiant s'est inscrit au mémoire de maîtrise universitaire.
 - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant et s'il est lié à la discipline secondaire, a été réussi.
 - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
 - Le programme de spécialisation peut être réalisé dans le respect de la durée maximale des études prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (pour une Maîtrise universitaire à temps plein) ou par la Directive de la Direction 3.12 (pour une Maîtrise universitaire à temps partiel).

Ces règles sont valables aussi bien pour la Maîtrise universitaire à temps plein que pour la Maîtrise universitaire à temps partiel. Pour le reste, le Règlement d'études du programme s'applique.

Présentation

Ce programme de spécialisation réunit et coordonne des enseignements en traductologie et en traduction littéraire de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne et de l'Institut littéraire suisse (ILS) de la Haute Ecole des Arts de Berne (HEAB).

Il s'adresse aux étudiants qui souhaitent élargir leurs compétences scientifiques et littéraires acquises au niveau du baccalauréat et de la maîtrise universitaires dans le domaine de la pratique de la traduction littéraire. Le programme proposé leur permet de découvrir une approche de la littérature qui est complémentaire à l'exercice de l'analyse littéraire, à savoir la re-création de textes littéraires de genres et d'époques différentes. Ce programme permet aux étudiants d'allemand, de français et de français langue étrangère d'approfondir des compétences disciplinaires et de les mettre à l'épreuve de l'écriture.

Ce programme se compose de quatre modules : un module de création, un module de production et d'expérience préliminaire de recherche, un module concernant le champ professionnel et un module en traductologie. Ce programme de spécialisation permet notamment d'élaborer un avant-projet de thèse dans le domaine de la traduction littéraire et de la traductologie et de réaliser une première expérience professionnelle, sous forme d'ateliers.

Ce programme de spécialisation s'adresse en principe aux étudiants qui ont choisi comme discipline principale ou secondaire de maîtrise universitaire l'allemand, le français moderne ou le français langue étrangère et qui peuvent justifier d'excellentes connaissances dans la seconde langue demandée (au minimum 60 crédits ECTS). Si le dossier d'un étudiant ne correspond pas à ces critères, il sera examiné par le responsable du programme de spécialisation.

Principe

L'étudiant compose son programme en prenant les modules obligatoires MA/31-SPEC 01 (15 crédits ECTS) et MA/31-SPEC 04 (10 crédits ECTS) et, au choix, soit le module MA/31-SPEC 02 (5 crédits ECTS), soit le module MA/31-SPEC 03 (5 crédits ECTS).

N.B. – La mention "horaires variables" figurant dans certains modules de ce programme à l'endroit prévu pour l'indication de la dotation horaire signifie que l'organisation de l'activité en question, généralement un stage, ne peut pas être déterminée de manière absolue mais dépend de l'Institution dans laquelle le stage est suivi et de la forme que revêtira le travail de validation. Le volume total de travail de l'étudiant sera déterminé en fonction du nombre de crédits ECTS attribués au module, selon la norme européenne 1 crédit = 25–30h de travail.

Modules de spécialisation

MA/31-SPEC 01 (obligatoire)

15 crédits ECTS

Traduction individuelle

Descriptif

Un traducteur professionnel accompagne un (ou plusieurs) projet(s) de traduction littéraire des étudiants. Ce module peut constituer une préparation en vue du travail de mémoire. Les étudiants choisissent librement les textes à traduire (ordre de grandeur : 25 à 50 pages, avec commentaire). Leurs travaux sont également discutés dans un colloque réunissant les responsables du module et leurs étudiants. Les traductions sont réunies, présentées et évaluées en fin d'année par un jury composé d'enseignants de l'UNIL et d'un pool des responsables du programme de traduction de l'Institut littéraire suisse de la Haute Ecole des Arts de Berne.

Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Mini-colloque (2 ou 3 demi-journées)
- ▶ Travail individuel de traduction (horaires variables)
Validation (conjointe UNIL-HEAB) : 1 traduction (1 attestation)

MA/31-SPEC 02 (facultatif)

5 crédits ECTS

Analyse, traduction et création

Descriptif

Des ateliers de traduction limités dans le temps sont organisés périodiquement avec différents traducteurs invités (ne faisant pas partie du pool de traducteurs du programme). Les étudiants assistent à au moins un atelier. Les textes à traduire sont proposés par les enseignants. Les différents aspects créatif, expérimental et pratique de la traduction sont mis en avant par ces ateliers. Les intervenants sont des traducteurs de renom, travaillant en Suisse et à l'étranger. D'autres langues peuvent être intégrées à ces ateliers (espagnol, italien, anglais, russe par exemple).

Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Ateliers de traduction (½ journée toutes les deux semaines/1 semestre)
Validation (par la HEAB) : 1 présentation orale et 1 travail écrit (1 attestation)

Le champ professionnel de la production littéraire : littérature et traduction

Descriptif

Atelier coordonné par un intervenant spécialisé dans le domaine de la traduction, qui propose une série de rencontres et de discussions (qui peuvent avoir lieu en bloc d'un ou deux jours) avec des professionnels du monde de la traduction littéraire. Les questions posées concernent notamment, l'édition, le financement, les questions de contrat et, de manière plus générale, la perception du métier de traducteur dans le champ littéraire, le statut de la traduction littéraire en Suisse (et ailleurs). Des rencontres avec des auteurs-traducteurs ou des paires "auteur et traducteur" sont également organisées.

Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Atelier en relation avec le champ professionnel de la production littéraire (10 x 3h hebdomadaires/1 semestre)
Validation (par la HEAB) : participation active et 1 rapport d'activité (1 attestation)

Comparaison : analyse et traduction

Descriptif

Dans le cadre de ce module, deux orientations peuvent être choisies.

Dans la première (comparaison et analyse), l'étudiant est amené à proposer une lecture critique et comparative d'un choix de textes (original et traductions) ou d'une théorie ou d'un développement historique en traductologie présenté pendant le cours/séminaire ou de son libre choix.

Dans la seconde (comparaison et traduction), l'étudiant est amené à proposer une traduction d'un texte à choix ou discuté pendant le cours/séminaire, de la comparer avec les traductions existantes et de commenter les différents choix traductifs.

Dans les deux cas, la validation se fait sur la base d'un travail écrit de 10–15 pages.

Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

L'étudiant choisit l'un des sous-modules proposés ci-dessous.

MA/31-SPEC 04 A – Comparaison et analyse (facultatif)

Dans le cadre de ce sous-module, les étudiants participent soit à un cours/séminaire de lecture et d'analyse de traductions de divers textes essentiellement de la littérature allemande, soit à un séminaire d'histoire et de théories de la traduction littéraire. Compréhension, interprétation et analyse de la traduction littéraire en tant qu'expression littéraire et lecture critique des courants théoriques de la traductologie en tant que science sont les aspects étudiés dans ce module.

- ▶ Cours/séminaire de comparaison et analyse (2h/1 semestre)
Validation (par l'UNIL): 1 présentation orale et 1 travail écrit de 10–15 pages (1 attestation)

MA/31-SPEC 04 B – Comparaison et traduction (facultatif)

Dans le cadre de ce module, les étudiants participent à un cours/séminaire de lecture et critique de traductions françaises de divers textes de la littérature allemande. Les étudiants revisitent les grands classiques de la littérature allemande dans les versions françaises. Compréhension, interprétation et traduction sont les trois aspects étudiés et pratiqués dans ce module.

- ▶ Cours/séminaire de comparaison et traduction (2h/1 semestre)
Validation (par l'UNIL): 1 présentation orale et 1 travail écrit de 10–15 pages (1 attestation)

Approuvé par le Conseil de Faculté le 11 mars 2010
Adopté par la Direction le 26 mai 2010